



LA DÉCLARATION DES INCIDENTS ET DES ACCIDENTS PAR TÉLÉPHONE : LÀ POUR RESTER!

DIRECTION DES PROGRAMMES DÉFICIENCES

Fort de son succès durant le projet-pilote d'un an, la déclaration téléphonique des incidents-accidents est maintenue pour les RI-RTF à contrat avec la Direction des programmes déficiences du CISSSMO.

- ✓ 500 déclarations de plus que lors de l'année précédente !!!
- ✓ Déclarations complétées en quelques minutes
- ✓ Intervention clinique et de la gestion des risques rapide lorsque nécessaire
- ✓ Soutien téléphonique de la Gestion des risques apprécié par les ressources

Grâce à vos déclarations, vous participez activement à améliorer la culture de sécurité auprès des usagers.

*MERCI
À VOUS!*



JE DÉCLARE PAR TÉLÉPHONE!

*Dans les 48 heures suivant l'événement,
Composez le 450 676-7447, poste 2232, du lundi au
vendredi entre 8 h et 16 h.*

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest

Québec 

DQEPE – Service de la gestion de la qualité et des risques